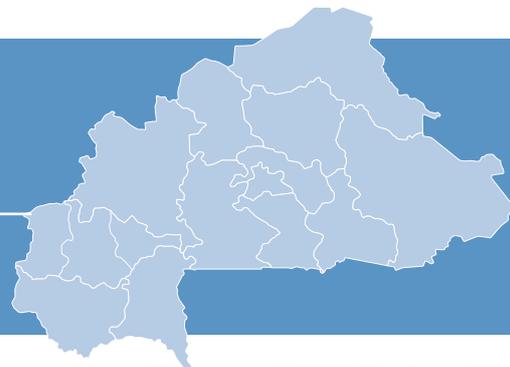




APPUI À LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIÈRES

BKF/023



SECTEUR | Environnement et changement climatique

DURÉE | Septembre 2018 - décembre 2025 (88 mois)

POPULATION CIBLE

Communautés, secteur privé et services du Ministère (partie climat)

POLITIQUES SECTORIELLES ET STRATÉGIES DE RÉFÉRENCE

Plan d'action pour la stabilisation et le développement

Ancrage institutionnel

Direction générale des études et des statistiques sectorielles / ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA)

BUDGET | 34 MEUR (17 MEUR sur 2018-2022 et 17 MEUR sur 2023-2025)



ENJEUX

Le programme d'appui à la gestion durable des ressources forestières a démarré en 2018 dans le cadre du 3^e Programme indicatif de coopération entre le Luxembourg et le Burkina Faso. Après le changement de régime politique survenu en 2022, le programme a pris une nouvelle tournure en janvier 2023, en prolongeant jusqu'en 2025 l'accompagnement du MEEA dans le secteur environnemental.

L'enjeu global est d'inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles pour favoriser la résilience climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Plus spécifiquement, il s'agit d'assurer que les forêts du Burkina Faso fournissent des biens et services qui répondent de façon durable aux besoins présents et futurs des populations et qu'elles contribuent à leur développement. En couvrant l'ensemble du territoire national, le programme s'adresse à trois catégories de bénéficiaires :

- les populations riveraines des zones forestières et celles des zones de terres dégradées à récupérer ;
- les opérateurs privés du secteur de l'économie verte ; et
- les services de l'administration impliqués directement dans la gouvernance climatique et environnementale.

Initialement, le programme conduisait principalement des activités visant à la gestion durable d'espaces forestiers et à leur sécurisation (plans d'aménagement forestier, construction de murs de clôture), ainsi qu'à la récupération de terres dégradées.

La phase 2023-2025 marque un virage significatif en direction des initiatives du secteur privé, avec l'objectif de créer des emplois pour soutenir une économie verte. Il en est de même avec l'appui aux services de la préservation de l'environnement dans le domaine de la production et la diffusion d'information sur la qualité de l'air dont l'objectif est de sensibiliser la population à la pollution de l'air, les causes et les conséquences. Enfin, le programme continue d'appuyer la coordination et le pilotage de la mise en œuvre de la politique sectorielle du MEEA, en facilitant le fonctionnement du cadre sectoriel de dialogue sur le secteur environnement.

Objectif global : contribuer à la protection et à la valorisation durable des ressources forestières et fauniques en assurant un environnement sain aux populations dans une dynamique de gouvernance environnementale et de développement durable

Objectif spécifique : lutter contre la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles pour favoriser la résilience climatique

Résultat 1

Les ressources forestières sont gérées durablement.

Résultat 2

La gouvernance environnementale et du développement durable est améliorée.

Résultat 3

Le programme contribue à la transition du Burkina Faso vers une économie verte et inclusive.

Résultat 4

Le programme contribue au pilotage sectoriel de l'environnement et du changement climatique.

RÉSULTATS ATTEINTS

L'année 2023 correspond à la reprise du programme exécuté en régie LuxDev. Au cours de cette année, les résultats majeurs suivants ont été atteints :

- la signature de deux conventions pour la récupération de terres dégradées, l'une avec REACH-Italia pour récupérer 4 300 hectares par labour et l'autre avec TERRE VERTE pour embocager et restaurer la fertilité de 260 hectares ;
- le lancement de l'étude préalable à la construction du mur de la forêt classée de Kua ;
- l'élaboration d'un avant-projet détaillé du mur de la forêt classée du Kua ;
- le lancement de la réalisation du plan d'aménagement forestier de la ceinture verte de Ouagadougou ;
- le traitement d'images satellitaires pour suivre la biomasse sur une superficie de 9 283 hectares, couvrant la zone d'évaluation de 20 des 31 sites crédits carbone des précédents projets d'appui à la diffusion du zébu azawak et de récupération des terres dégradées en milieu pastoral ;
- la réalisation de quatre rapports nationaux sur l'état de mise en œuvre de conventions internationales ratifiées par le Burkina Faso concernant Minamata et Stockholm, ainsi que le rapport national sur le développement durable et le rapport sur la qualité de l'air ;
- la réalisation de modules de formation intégrant l'éducation environnementale et les guides d'utilisation destinés aux institutions de formation professionnelle ;
- la signature d'une convention avec l'Institut 2iE, l'institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement ;
- la signature d'une convention avec la Croix-Rouge luxembourgeoise pour un programme d'appui aux personnes déplacées internes et populations hôtes (implantation de 4 jardins nutritifs polyvalents, octroi de 1 000 foyers améliorés et formation professionnelle d'environ 30 jeunes déplacés internes).

APPUI À VENIR EN 2024

- soutien à la création de 3 000 emplois verts d'ici 2025 par du cofinancement avec une subvention d'investissement du secteur des produits forestiers non ligneux et la promotion de l'énergie solaire productive (verdissement des processus) ;
- superficie consolidée de 7 000 hectares de forêts sous aménagement en réalisant et validant les 3 plans d'aménagement forestier des forêts classées de Kua, Gonsé et Kou-Dinderesso ;
- sécurisation des forêts classées de Kua et du Kou avec 16 kilomètres de mur dont 13 à construire et 3 à réparer ;
- réalisation de 13 rapports périodiques sur la mise en œuvre des conventions environnementales élaborées par le Secrétariat permanent du Conseil national du développement durable) et la Direction générale de la préservation de l'environnement transmis au Secrétariat des conventions (Minamata, Stockholm, Rotterdam, etc.) ;
- réalisation de quatre rapports thématiques sur le développement durable et la gouvernance environnementale ;
- atteinte de 450 bénéficiaires directs des projets subventionnés. Il s'agit des porteurs de divers projets cofinancés et subventionnés et tous les affiliés/dépendants qui vont ainsi améliorer leur pratique professionnelle en la rendant moins impactante sur l'environnement ;
- diffusion de 1 000 de foyers améliorés au profit des personnes déplacées internes ;
- implantation de quatre jardins nutritifs d'un hectare, chacun au profit des personnes déplacées internes ;
- fonctionnement opérationnel du groupe thématique « Environnement » du cadre sectoriel de dialogue des secteurs de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement.

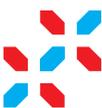
LUXDEV

Bureau Burkina Faso | Appui à la gestion durable des ressources forestières
Carrefour Avenue des Arts et rue Teend Beogo – Ouagadougou, BURKINA FASO
Tél. : +226 70 21 18 14

luxdev.lu



LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT



LUXDEV
Luxembourg
Development Agency